

## Normes de la Direction du DPC pour les repas commandités par une entité commerciale lors d'une activité de DPC

Nous vous référons aux normes suivantes :

1. Code d'éthique du Conseil québécois du développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) concernant les repas (page 11) :

[http://cqdpcm.ca/wp-content/uploads/2017/05/Code-d%C3%A9thique\\_en-r%C3%A9vision.pdf](http://cqdpcm.ca/wp-content/uploads/2017/05/Code-d%C3%A9thique_en-r%C3%A9vision.pdf)

« Tout repas intercalé dans une activité de formation fait partie de l'activité et peut être offert aux participants ou inclus dans les frais d'inscription. Tout repas constituant une activité sociale (ex. : le banquet du président) doit être payé par les participants. Par exemple, il n'est pas acceptable de servir un repas gastronomique pendant les séances de présentation. Cependant, servir un repas raisonnable pendant une activité de DPC se déroulant à l'heure du midi est acceptable, tout comme servir un repas avant ou après une activité de formation. Toutefois, le repas ne doit pas avoir préséance sur l'activité de formation. »

2. Coût des repas intercalés dans une activité de DPC suggérés pour la certification Mainpro+ (pages 20-21) :

[https://www.cfpc.ca/uploadedFiles/CPD/Mainpro\\_-\\_Maintenance\\_of\\_Proficiency/CPD\\_Providers\\_and\\_Planners/Mainpro-Certification-Standards-FR.pdf](https://www.cfpc.ca/uploadedFiles/CPD/Mainpro_-_Maintenance_of_Proficiency/CPD_Providers_and_Planners/Mainpro-Certification-Standards-FR.pdf)

**Tableau 1.1 : Limites quotidiennes sur les dépenses pour les repas liés aux activités certifiées Mainpro+**

Section provinciale	Petit déjeuner	Dîner	Souper
	Coût maximal par participant, excluant les taxes et les pourboires.		
Alberta	30 \$	40 \$	75 \$
Colombie-Britannique	25 \$	35 \$	55 \$*/70 \$ †
Manitoba	20 \$	30 \$	75 \$
Nouveau-Brunswick	25 \$	30 \$	75 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	25 \$	30 \$	100 \$
Nouvelle-Écosse	30 \$	30 \$	75 \$
Ontario	30 \$	60 \$	85 \$
Île-du-Prince-Édouard	35 \$	50 \$	75 \$
Québec	20 \$	35 \$	75 \$
Saskatchewan	30 \$	30 \$	75 \$

\*Centre-ville de Vancouver

†Ailleurs en C.-B.

Établis en 2013 ; révisés en 2017.